

### EXAMEN SESSION 1

## Initiation à la sociologie et à l'économie

Durée de l'épreuve : 3 heures

*Ce sujet comporte 3 pages.*

*Veillez vérifier que votre exemplaire est complet avant de commencer l'épreuve.*

Aucun document n'est autorisé pour cette épreuve.

L'utilisation d'une calculatrice est également proscrite.

#### Rappel des consignes

Cette épreuve comprend deux parties.

- 1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances)**, il est demandé au candidat de répondre avec précision et concision aux questions en faisant appel à des connaissances pertinentes explicitées dans la leçon et/ou les exercices. Lorsque cela est possible, utiliser un exemple adéquat pour illustrer la réponse.
- 2. Pour la partie 2 (dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire)**, il est demandé au candidat de traiter le sujet :
  - en exploitant tous les documents du dossier. Il est pour cela nécessaire d'adopter une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et de traitement de l'information et il est impératif d'éviter la paraphrase (utilisation d'un élément extrait d'un document sans en préciser la source).
  - en faisant appel aux connaissances explicitées dans la leçon et/ou les exercices (définitions précises).
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion. Le développement doit s'organiser autour de deux axes complémentaires. Il s'agit de deux parties liées l'une à l'autre par une phrase de liaison qui met en valeur la logique du raisonnement. Chaque partie doit comporter deux sous parties.

**Attention : le plan doit être apparent** c'est à dire que vous devez faire apparaître les titres des deux grandes parties et des sous-parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

#### Première partie : Mobilisation de connaissances (6 points)

1/ Après avoir défini les notions de famille et de socialisation, montrer que la famille est au cœur de la socialisation politique primaire.

2/ Après avoir défini l'expression « variables lourdes », proposer un exemple de variable lourde significative dans le cadre d'un vote en France.

## Seconde partie : Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire (14 points)

Ce sujet comporte quatre documents.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que malgré les efforts financiers et la volonté politique de l'Etat providence, l'inégalité des chances persiste en matière scolaire en France.

### DOCUMENT 1

#### Évolution de la dépense d'éducation par l'Etat et de la réussite au baccalauréat

	1990	2000	2005	2010
Dépenses d'éducation par l'Etat en millions d'euros.	41 116	64 363	69 654	76 582
Proportion de bacheliers dans une génération en % <sup>(1)</sup>	43,5	62,8	61,4	65,7

Source : « *Repères et références statistiques* », Ministère de l'éducation nationale, 2011.

<sup>(1)</sup> Proportion de bacheliers dans une génération en % : par exemple, 43,5% des jeunes en âge de passer le baccalauréat en 1990 l'ont effectivement obtenu.

### DOCUMENT 2

L'égalité des chances... Des mots qui circulent d'un gouvernement à l'autre, qui passent d'une école à l'autre, tel le titre d'une récitation apprise par cœur par l'ensemble des acteurs scolaires. Mais de quoi parle-t-on ?

L'égalité des chances, c'est une expression. Elle apparaît pour la première fois dans un discours de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation, le 7 février 1986. Depuis, tous ses successeurs s'approprient la formule, l'école devant assurer l'égalité des chances pour tous les élèves.

L'égalité des chances, c'est aussi un principe. L'école républicaine, obligatoire et gratuite doit assurer l'égalité entre les citoyens. La France, comme le rappelle le sociologue François Dubet, est attachée à l'idée de justice. La tradition républicaine et anti-aristocratique repose sur le principe selon lequel la seule manière de produire des inégalités acceptables, c'est de construire une compétition qui permettrait de dégager une autre hiérarchie sociale, s'opposant ainsi aux hiérarchies tenant à l'héritage et au passé. Pour les pères fondateurs de la République, l'école s'est substituée à l'Eglise dans sa capacité à transmettre des valeurs et des principes, dans sa capacité à former les citoyens. L'école, c'est la République, et la République, c'est l'école [...].

Sylvie Chayette et Gaïdz Minassian, Egalité des chances : une expression, un principe et une loi, Le Monde, 18 décembre 2006.

### DOCUMENT 3

#### Niveau de diplôme atteint par les élèves selon leur origine sociale (en %)

Niveau de diplôme \ Profession des parents	Diplôme inférieur au Bac ou aucun diplôme	Diplôme Bac+5
Enseignants	9	38
Cadres supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales	13	41
Professions intermédiaires	24	20
Agriculteurs	32	17
Artisans, commerçants	37	15
Employés	43	9
Ouvriers qualifiés	48	7
Ouvriers non qualifiés	60	4

Champ : Ensemble des élèves entrés en sixième en 1995.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, juin 2012.

### DOCUMENT 4

Notre école fonctionne plutôt bien pour 70 à 75 % des élèves. La moitié des élèves âgés de 15 ans comptent même parmi les meilleurs élèves du monde selon les évaluations internationales [...]. Il faut s'en réjouir. Mais il faut dans le même temps observer le grand écart qui existe entre les résultats de ceux qui réussissent, le plus souvent issus des classes moyennes et favorisées, et les difficultés lourdes rencontrées aux mêmes évaluations par le quart des jeunes de la même génération, issus pour la plupart des milieux populaires.

On le sait, la France est l'un des pays où l'origine sociale pèse le plus sur les destins scolaires. Notre élitisme est tout sauf républicain, il est essentiellement un élitisme social qui ne veut pas dire son nom. Cette injustice sociale qui est à l'œuvre au sein de l'éducation nationale ne date pas d'aujourd'hui. Notre système éducatif n'a jamais vraiment été programmé pour faire réussir tous les élèves. [...]

En France, [par exemple] qui prétend être le pays du « vivre ensemble », on ne scolarise pas ensemble. La partie de la population dont les enfants réussissent si bien dans une école qui procède par élimination, et qui sont surreprésentés dans les classes préparatoires aux grandes écoles, s'est réservée de fait la voie générale. Elle valorise, dans les discours, l'apprentissage et l'enseignement professionnel, mais n'en fait pas une voie de réussite pour ses propres enfants : elle y oriente les enfants des milieux populaires, ce qui a l'avantage de protéger ses enfants du contact des enfants des autres. Ces inégalités dans les scolarisations ont évidemment un impact sur la suite. Scolariser ensemble n'est tout simplement plus possible dans un pays qui a laissé se ghettoïser des parties entières de son territoire et où les catégories favorisées font tout ce qu'elles peuvent pour s'éloigner géographiquement des plus pauvres.

Jean-Paul Delahaye<sup>1</sup>, Comment l'élitisme social est maquillé en élitisme républicain, Observatoire des inégalités, Points de vue du 11 mars 2019

<sup>1</sup> Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire, ancien directeur général de l'enseignement scolaire